

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

**Séance générale du 9 avril 2018**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

À une séance générale du Conseil de la  
Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions  
de ce Conseil, ce neuvième jour du mois d'avril deux mille dix-huit, à laquelle  
séance sont présents :

Présent (s) :  
Madame Donatha Lajoie, Conseillère  
Madame Danye Simard, Conseillère  
Monsieur Antoine Boutet Berthiaume, Conseiller  
Monsieur Gaston Turcotte, Conseiller  
Madame Isabelle Vézina, Conseillère  
Monsieur Raphaël Girard, Conseiller

Absent(s) :

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur le Maire Monsieur Alexandre  
Girard, il a été adopté ce qui suit :

**1 – MOMENT DE RÉFLEXION**

Monsieur Alexandre Girard, Maire, propose un moment de réflexion.

**2 - CONSTATATION DU QUORUM**

Le Maire constate la présence de six (6) Conseillères et Conseillers, donc il y a  
quorum.

**3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 5 mars 2018;
5. Mandat de la vérification comptable pour l'année 2018;
6. Remboursement de la petite caisse;
7. Dépôt du rapport 2017 sur l'usage de l'eau potable;
8. Mise à jour d'adhésion à la Coopérative d'informatique municipale (CIM);
9. Renouvellement des assurances de la municipalité 2018-2019;
10. Dérogation mineure pour un terrain situé sur une partie du lot 84 du cadastre  
Canton Desales du rang Ste-Philomène;
11. Renouvellement du mandat des membres du Comité Consultatif d'Urbanisme  
(CCU);
12. Avis de motion pour modifier le règlement 140-93 sur la constitution d'un  
CCU;
13. Prix pour le service de vérification du débitmètre;
14. Inscription à des ateliers supplémentaires lors du Congrès 2018 de l'ADMQ;
15. Inscription à la formation « Santé et sécurité au travail » préalable à l'examen  
d'Emploi-Québec sur le traitement des eaux usées;
16. Adoption du rapport des dépenses concernant l'entente incendie avec la  
municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs;
17. Approbation du bilan des actions en sécurité incendie sur le territoire de  
Notre-Dame-des-Monts pour 2017;
18. Tarification pour le soccer été 2018;

19. Tarification pour le terrain de jeux 2018;
20. Prix pour l'achat de tablettes électroniques;
21. Achat d'appareils respiratoires pour le service incendie;
22. Demande d'autorisation pour la tenue de courses de motoneige sur l'eau prévues le 7 juillet 2018;
23. Demande de services pour la 20<sup>e</sup> édition du Grand Prix Cycliste et le Granfondo (Cyclosporatif);
24. Demande d'autorisation de passage et d'affichage temporaire pour la 19<sup>e</sup> édition des Grands Rendez-vous Cyclistes de Charlevoix;
25. Demande de participation financière au 23<sup>e</sup> Gala de la réussite du Centre d'études collégiales en Charlevoix;
26. Invitation à un souper soulignant le 40<sup>e</sup> anniversaire d'existence de l'Association des personnes handicapées de Charlevoix;
27. Invitation du syndicat local de l'UPA de Charlevoix-Est à son souper annuel;
28. Invitation du Club Optimiste de Charlevoix-Est à l'activité « Appréciation de la jeunesse »;
29. Invitation au tournoi de golf de la fondation du Centre Hospitalier St-Joseph de La Malbaie;
30. Demande de l'Association Loisirs Chasse Pêche du Territoire Libre Secteur Pieds des Monts;
31. Formations aux employés municipaux (Le cadenassage, inspection de conformité du milieu de travail, espace clos, la manutention manuelle des charges, utilisation sécuritaire des échelles);
32. Travaux d'aménagement du terrain de jeux;
33. Poursuite des travaux pour l'installation d'un site de vidange pour les roulottes;
34. Renouvellement de l'inscription au programme de qualification de l'eau potable;
35. Proposition de service de compagnon pour la formation de l'eau potable de la municipalité de Saint-Joachim;
36. Varia
  - A) Dépôt d'une demande d'aide financière du pacte rural pour l'achat de modules de jeux
37. Comptes à ratifier de mars 2018;
38. Comptes à payer de mars 2018;
39. Salaire du mois de mars 2018;
40. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;
41. Période de questions allouée aux contribuables;
42. Levée de l'assemblée;

#### RÉSOLUTION 2018-04-3887

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Monsieur le Maire et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

#### **4 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 MARS 2018**

#### RÉSOLUTION 2018-04-3888

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet-Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le procès-verbal du 5 mars 2018 soit, par la présente, adopté tel que rédigé et produit aux membres de ce Conseil.

## **5 – MANDAT DE VÉRIFICATION COMPTABLE POUR 2018**

### **RÉSOLUTION 2018-04-3889**

CONSIDÉRANT la réception d'une évaluation des honoraires pour la mission d'audit de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts mandate la firme comptable Benoit Côté CA., afin d'effectuer la vérification des livres comptables pour l'année 2018, au montant de 8 000\$ plus les taxes applicables, ainsi que 85\$ plus les taxes applicables pour les heures additionnelles consacrées à des dossiers supplémentaires.

## **6 – REMBOURSEMENT DE LA PETITE CAISSE**

### **RÉSOLUTION 2018-04-3890**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts autorise le renflouement de la petite caisse au montant de 105,70\$ afin de revenir au montant initial de 200,00\$ ayant tous reçu une copie des pièces justificatives des dépenses effectuées.

## **7 – DÉPÔT DU RAPPORT 2017 SUR L'USAGE DE L'EAU POTABLE**

### **RÉSOLUTION 2018-04-3891**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ENTÉRINER le dépôt du rapport sur l'eau potable pour 2017.

## **8 – MISE À JOUR D'ADHÉSION À LA COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALITÉ (CIM)**

### **RÉSOLUTION 2018-04-3892**

ATTENDU qu'à la suite des élections municipales 2017, le délégué autorisé à représenter la municipalité lors de toutes assemblées des membres de la Coopérative d'informatique municipale n'est plus éligible;

ATTENDU que la municipalité s'est engagée à remplacer à titre de représentant, la personne qu'il a désignée à ce titre;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE M. Alexandre Girard, maire, agisse à titre de représentant de la Municipalité dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférées à titre de membre de ladite Coopérative.

## **9 – RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES DE LA MUNICIPALITÉ 2018-2019**

### **RÉSOLUTION 2018-04-3893**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts doit renouveler ses assurances générales au mois de mai de chaque année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts demande à la Mutuelle des Municipalités du Québec le renouvellement de ses assurances générales 2018-2019 pour un montant de 19 267\$ incluant les taxes applicables et que le paiement soit autorisé.

**10 - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LOTIR UN TERRAIN NON CONFORME SUR LE LOT 84, DANS LE RANG STE-PHILOMÈNE**

**RÉSOLUTION 2018-04-3894**

CONSIDÉRANT une demande de dérogation mineure déposée le 22 mars 2018;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit de permettre le lotissement d'un terrain ayant une profondeur de 60 mètres alors que le Règlement de lotissement numéro 228-36 de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts prescrit, pour un terrain non desservi et à proximité d'un cours d'eau, une profondeur minimale de 75 mètres.

CONSIDÉRANT que cette dérogation mineure concerne un terrain situé sur une partie du lot 84 du Cadastre du Canton de Desales, situé dans le rang Ste-Philomène;

CONSIDÉRANT qu'une partie du lot et situé dans un îlot de consolidation, lequel possède une profondeur de 60 mètres;

CONSIDÉRANT qu'il ne serait pas possible pour le demandeur d'obtenir un permis de lotissement afin de construire une résidence dans cet îlot sans déroger à la profondeur minimale requise;

CONSIDÉRANT que le terrain résultant de l'opération cadastrale serait conforme au niveau de sa largeur et de sa superficie;

CONSIDÉRANT que le terrain projeté suivant l'opération cadastrale aurait une superficie suffisante afin d'accueillir la résidence, l'ouvrage de prélèvement des eaux et le système de traitement des eaux usées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCEPTER la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU) concernant la propriété située dans le rang Ste-Philomène, sur une partie du lot 84 du Cadastre du Canton Desales afin de permettre le lotissement d'un terrain dans l'îlot de consolidation ayant une profondeur de 60 mètres alors que le Règlement de lotissement 228-36 prescrit une profondeur minimale de 75 mètres pour un lot non desservi à proximité d'un cours d'eau.

**11 – RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)**

**RÉSOLUTION 2018-04-3895**

CONSIDÉRANT que le mandat des membres du CCU aurait dû être renouvelé à tous les 2 ans;

CONSIDÉRANT le règlement #140-93 concernant la constitution d'un CCU;

CONSIDÉRANT que le règlement #140-93 sera modifié prochainement;

Il est proposé par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE RENOUELLER les mandats des membres du CCU : Mesdames Régine Harvey, Laurence Boudreault, Wylleymine Tremblay, Suzanne Simard et Monsieur Yvan Guay pour une durée de 2 ans à partir du 9 avril 2018.

**12 – AVIS DE MOTION POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 140-93 SUR LA CONSTITUTION D'UN CCU**

**RÉSOLUTION 2018-04-3896**

Avis de motion a été donné par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume pour remplacer le règlement #140-93 concernant la constitution d'un Comité Consultatif d'Urbanisme.

**13 – PRIX POUR LE SERVICE DE VÉRIFICATION DU DÉBITMÈTRE**

**RÉSOLUTION 2018-04-3897**

CONSIDÉRANT que le débitmètre doit être vérifié à chaque année;

CONSIDÉRANT des prix reçus pour effectuer la vérification;

CONSIDÉRANT un prix fait conjointement avec la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs pour réduire les coûts de transport;

Il est proposé par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCEPTER le prix de 821\$ plus les taxes applicables de la compagnie Les Compteurs Lecomte Ltée pour la vérification du débitmètre et d'autoriser le paiement. Le prix sera diminué si une 3<sup>e</sup> municipalité est incluse dans cette offre.

**14 – INSCRIPTION À DES ATELIERS SUPPLÉMENTAIRES LORS DU CONGRÈS 2018 DE L'ADMQ**

**RÉSOLUTION 2018-04-3898**

CONSIDÉRANT la formation « ABC des contrats municipaux » qui sera offerte aux participants avant le congrès pour un coût de 142\$ incluant le cahier et la pause;

CONSIDÉRANT la formation « Diamant ou poussière? Ou comment briller sous la pression tandis que d'autres s'effondrent » qui sera offerte en clôture du congrès pour un coût de 45\$ incluant le dîner et la conférence;

Il est proposé par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER un montant de 142\$ plus les taxes applicables pour inscrire la directrice générale Mme Marcelle Pedneault à la formation « ABC des contrats municipaux » qui sera animé par Mme Caroline Pelchat le mercredi 13 juin 2018 en matinée en préambule du Congrès de l'ADMQ 2018 et d'autoriser le paiement.

**15 – INSCRIPTION À LA FORMATION « SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL » PRÉALABLE À L'EXAMEN D'EMPLOI-QUÉBEC SUR LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES**

**RÉSOLUTION 2018-04-3899**

CONSIDÉRANT qu'il faut présenter une attestation de réussite pour le cours « Santé et sécurité au travail » pour être admis à l'examen d'Emploi-Québec sur le traitement des eaux usées;

CONSIDÉRANT que le directeur général adjoint M. Benoît Côté ne possède pas cette formation;

CONSIDÉRANT que cette formation de 30 heures sera offerte par la Commission scolaire de Charlevoix au coût de 270\$ les 26-27 mai et les 9-10 juin 2018;

CONSIDÉRANT qu'il y a possibilité de suivre la formation sur internet à coût moindre mais qu'il y a un risque que la formation ne soit pas reconnue par Emploi-Québec ce qui entraînerait un refus à l'examen;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'INSCRIRE M. Benoît Côté directeur général adjoint, secrétaire trésorier adjoint à la formation « Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP Construction) prévue les 26-27 mai et 9-10 juin 2018 de 8h30 à 17h00 au coût de 270\$ et d'autoriser le paiement.

**16 - ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES CONCERNANT  
L'ENTENTE INCENDIE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-  
DES-LACS**

**RÉSOLUTION 2018-04-3900**

CONSIDÉRANT la réception du rapport des dépenses du service incendie pour l'année 2017 avec la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs;

CONSIDÉRANT que la municipalité qui a engagé le moins de dépenses doit compenser l'autre municipalité pour que les dépenses soient réparties également;

CONSIDÉRANT que pour l'année 2017, la municipalité de Notre-Dame-des-Monts a dépensée 9 898,64\$ et que la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a dépensée 16 923,19\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'accepter le rapport des dépenses du service incendie pour 2017, d'autoriser la directrice générale à signer le rapport et de verser un montant de 3 512,28\$ à la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs représentant 50% de l'écart des dépenses pour 2017.

**17 – ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017 EN SÉCURITÉ  
INCENDIE SUR LE TERRITOIRE DE CHARLEVOIX-EST**

**RÉSOLUTION 2018-04-3901**

CONSIDÉRANT QUE le rapport d'activités 2017 en sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est a été complété;

CONSIDÉRANT QUE ce rapport a été approuvé par le conseil des maires lors de la séance du 27 mars 2018;

Il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCEPTER le Rapport annuel d'activités 2017 en sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est et d'acheminer une copie de la résolution à Mme Caroline Dion, Directrice de la sécurité publique et des communications.

### **18 – TARIFICATION POUR LE SOCCER ÉTÉ 2018**

#### **RÉSOLUTION 2018-04-3902**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-des-Monts fera partie de la ligue de soccer de Charlevoix pour l'été 2018 avec une équipe U6;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit fixer les tarifs pour les jeunes inscrits;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE FIXER le coût d'inscription à 50\$ pour le premier enfant et à 30\$ pour le deuxième enfant. De plus, les parents doivent fournir un dépôt de 40\$ par enfant pour l'uniforme de soccer.

### **19 - TARIFICATION POUR LE TERRAIN DE JEUX 2018**

#### **RÉSOLUTION 2018-04-3903**

CONSIDÉRANT que les activités du terrain de jeux reprendront en juin 2018;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE les heures d'ouverture du terrain de jeux seront de 9h00 à 16h00 et ce, du lundi au vendredi. De plus, un service de garde est offert de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30. Le terrain de jeux 2018 sera en opération du 26 juin au 17 août 2018. Les inscriptions auront lieu le 17 mai de 18h30 à 20h00 à la patinoire et le 18 mai de 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00 au bureau de la municipalité. Les tarifs seront les suivants : 155,00\$ pour un premier enfant, 140,00\$ pour un deuxième et 330,00\$ pour 3 enfants et plus (forfait familial). Des frais de 110,00\$ par enfant seront exigés pour les parents souhaitant utiliser le service de garde.

### **20 – PRIX POUR L'ACHAT DE TABLETTES ÉLECTRONIQUES**

#### **RÉSOLUTION 2018-04-3904**

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite réduire l'impression de documents et l'utilisation de papier;

CONSIDÉRANT que l'achat de tablettes électroniques permettrait aux élus de recevoir les documents sans devoir les imprimer;

CONSIDÉRANT des prix reçus de différentes compagnies informatiques de Charlevoix;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACHETER 7 tablettes électroniques chez Service Info Comm au coût unitaire de 279\$ plus les taxes applicables plus un montant de 15 à 30\$ par tablette pour des étuis de protection et d'autoriser le paiement.

**21 – ACHAT D'APPAREILS RESPIRATOIRES POUR LE SERVICE  
INCENDIE**

**RÉSOLUTION 2018-04-3905**

CONSIDÉRANT l'opportunité de procéder à l'achat de matériel de la ville de Chandler;

CONSIDÉRANT les besoins du service incendie soit : 2 appareils respiratoires inspectés en 2017 au coût de 750\$ chacun, 6 cylindres à 50\$ chacun et des pièces de rechanges compatibles avec nos équipements pour un total d'environ 1 800\$;

CONSIDÉRANT qu'il faudrait déboursier environ 30 000\$ pour le remplacement complet de 4 appareils respiratoires;

CONSIDÉRANT que ces achats permettront d'allonger la durée de vie des équipements actuels;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PROCÉDER à l'achat de 2 appareils respiratoires complets (750\$ chacun) et de 6 cylindres (50\$ chacun) à la ville de Chandler et d'autoriser le paiement.

**22 – DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA TENUE DE COURSES DE  
MOTONEIGE SUR L'EAU PRÉVUES LE 7 JUILLET 2018**

**RÉSOLUTION 2018-04-3906**

CONSIDÉRANT une demande de permis de réunion de M. André Fortier pour la tenue de courses de motoneige sur l'eau le 7 juillet 2018 sur un terrain appartenant à M. Michel St-Gelais situé sur le rang St-Antoine;

CONSIDÉRANT que l'organisme responsable de l'évènement est le Club 4X4 Bois-Francis Inc.;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'APPROUVER la demande de permis de réunion de M. André Fortier, le promoteur de l'évènement sur réception et approbation du plan d'aménagement du site ainsi qu'une preuve d'assurance pour l'évènement du 7 juillet.

**23 – DEMANDE DE SERVICES POUR LA 20<sup>e</sup> ÉDITION DU GRAND PRIX  
CYCLISTE ET LE GRANFONDO (CYCLOSPORTIF)**

**RÉSOLUTION 2018-04-3907**

CONSIDÉRANT une demande de services pour le Grand Prix Cycliste et le Granfondo qui se tiendront le 27 mai 2018;

CONSIDÉRANT que cinq à six cents cyclistes emprunteront le tracé de la course et que la sécurité est essentielle au bon déroulement de l'évènement;

CONSIDÉRANT les demandes suivantes :

Travaux publics

\*Nettoyage du sable sur les routes et réparation des trous dans la chaussée : rang St-Antoine, rang Ste-Philomène, rue de la Forêt, rue Principale et rang des Lacs (secteur vers Saint-Aimé-des-Lacs)



Service incendie

\*1 personne de 9h30 à 11h00 avec un véhicule identifié à l'intersection du rang St-Antoine et du rang Ste-Philomène

2 personnes de 9h30 à 11h00 à l'intersection de la rue de la Forêt et du rang 2

1 personne de 9h30 à 11h00 à l'intersection de la rue Principale et du rang des Lacs

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE RÉPONDRE favorablement aux demandes et de réaliser les travaux nécessaires concernant la tenue du Grand Prix Cycliste et le Granfondo qui se tiendront le 27 mai 2018.

c.c. M. Martin Gauthier, Coordonnateur Sécurité GRVCC

c.c. M. Daniel Boies, Directeur services incendies

**24 – DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE ET D'AFFICHAGE  
TEMPORAIRE POUR LE TOUR CYCLISTE DE LA FONDATION DE  
L'HOPITAL DE BAIE-SAINT-PAUL**

**RÉSOLUTION 2018-04-3908**

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu un courriel de la part des Grands Rendez-vous Cyclistes de Charlevoix;

CONSIDÉRANT que ce courriel a pour but de demander à la municipalité l'autorisation de passage et d'affichage temporaire pour le parcours de 50 km qui empruntera les routes de la municipalité le vendredi 29 juin 2018;

CONSIDÉRANT que cet évènement est associé à la fondation de l'hôpital de Baie-Saint-Paul;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'autoriser le passage et l'affichage temporaire pour la course prévue le 29 juin prochain au profit de la fondation de l'hôpital de Baie-Saint-Paul.

c.c. M. Martin Simard Coordonnateur

**25 – DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE AU 23<sup>e</sup> GALA DE LA  
RÉUSSITE DU CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES EN CHARLEVOIX**

**RÉSOLUTION 2018-04-3909**

CONSIDÉRANT une demande de participation financière associée à un plan de visibilité selon le montant d'argent qui serait donné par la municipalité;

CONSIDÉRANT que le Gala vise à souligner publiquement la réussite de nos jeunes, leurs efforts, ainsi que leur engagement dans différents projets au CECC et hors de ses murs;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE REFUSER la demande parce qu'elle ne correspond pas à la politique de don de la municipalité.

**26 – INVITATION À UN SOUPER SOULIGNANT LE 40<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
D’EXISTENCE DE L’ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES  
DE CHARLEVOIX**

**RÉSOLUTION 2018-04-3910**

CONSIDÉRANT une invitation de l’Association des personnes handicapées de Charlevoix pour un souper soulignant le 40<sup>e</sup> anniversaire de son existence le samedi 28 avril 2018 au Centre des Loisirs de Rivière-Malbaie;

CONSIDÉRANT un coût de 25\$ par personne;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D’ACHETER une carte pour le souper au coût de 25\$ et d’autoriser le paiement. Le maire M. Alexandre Girard représentera la municipalité à cet évènement.

**27 - INVITATION DU SYNDICAT LOCAL DE L’UPA DE CHARLEVOIX-  
EST À SON SOUPER ANNUEL**

**RÉSOLUTION 2018-04-3911**

CONSIDÉRANT une invitation du syndicat local de l’UPA de Charlevoix-Est pour son souper annuel suivi d’une soirée dansante qui se tiendra le 5 mai 2018 au centre récréatif de Saint-Aimé-des-Lacs;

CONSIDÉRANT un coût de 30\$ pour un billet;

Il est proposé par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D’acheter une carte pour le souper de l’UPA de Charlevoix-Est le 5 mai 2018 au coût de 30,00\$ et d’autoriser le paiement. Le maire M. Alexandre Girard représentera la municipalité.

**28 - INVITATION DU CLUB OPTIMISTE DE CHARLEVOIX-EST  
POUR L’ACTIVITÉ « APPRÉCIATION DE LA JEUNESSE »**

**RÉSOLUTION 2018-04-3912**

CONSIDÉRANT QUE le Club Optimiste de Charlevoix-Est organise l’activité appréciation de la jeunesse à l’auditorium de l’École Secondaire du Plateau le mercredi 11 avril prochain à 17h00;

CONSIDÉRANT QUE cette activité donne la chance de reconnaître certains élèves qui, depuis le début de l’année scolaire, ont fourni les efforts nécessaires en vue d’améliorer leur comportement ou leurs résultats scolaires, ou pour leur grande collaboration et leur implication constante dans leur milieu;

CONSIDÉRANT QUE des épinglettes de la municipalité seront remis en signe de reconnaissance aux élèves méritants de notre municipalité;

Il est proposé par la conseillère Danye Simard et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE MANDATER le maire M. Alexandre Girard pour assister à cette activité le 11 avril prochain à 17h00 à l’auditorium de l’École Secondaire du Plateau de La Malbaie.

**29 – INVITATION AU TOURNOI DE GOLF DE LA FONDATION DU  
CENTRE HOSPITALIER ST-JOSEPH DE LA MALBAIE**

**RÉSOLUTION 2018-04-3913**

CONSIDÉRANT une invitation pour le tournoi de golf de la Fondation de l'Hôpital de La Malbaie qui se tiendra le vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018 au Club Murray Bay;

CONSIDÉRANT un coût d'inscription de 140\$ pour le golf, la voiturette et le 5 à 7 réseautage;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'INSCRIRE le maire M. Alexandre Girard pour le 5 à 7 réseautage au coût de 45\$ qui se tiendra le vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018 au Club de golf Murray Bay et d'autoriser le paiement.

**30 - DEMANDE DE L'ASSOCIATION LOISIRS CHASSE PÊCHE DU  
TERRITOIRE LIBRE SECTEUR PIED DES MONTS**

**RÉSOLUTION 2018-04-3914**

CONSIDÉRANT une demande de M. Gaétan Girard président de l'Association Loisirs Chasse Pêche du Territoire Libre secteur Pied des Monts;

CONSIDÉRANT que cet organisme souhaite obtenir l'appui de la municipalité pour l'élargissement de la route pour se rendre jusqu'au lac Nice;

CONSIDÉRANT que la longueur de ce chemin est estimé à 4 kilomètres et que les travaux consisteraient à élargir la route pour obtenir une 2<sup>e</sup> voie ce qui rendrait les déplacements des utilisateurs plus sécuritaires;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCUSER RÉCEPTION de sa demande et de fixer une rencontre avec M. Gaétan Girard afin d'obtenir plus de détails sur le projet de l'Association Loisirs Chasse Pêche du Territoire.

**31 – FORMATIONS AUX EMPLOYÉS MUNICIPAUX (LE CADENASSAGE,  
INSPECTION DE CONFORMITÉ DU MILIEU DE TRAVAIL, ESPACE  
CLOS, LA MANUTENTION MANUELLE DES CHARGES, UTILISATION  
SÉCURITAIRE DES ÉCHELLES)**

**RÉSOLUTION 2018-04-3915**

CONSIDÉRANT la possibilité de faire suivre des formations sur la santé et sécurité au travail aux employés de la municipalité;

CONSIDÉRANT l'obtention de 16 crédits chaque année permettant que les formations soient suivies gratuitement;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE MANDATER Mme Marcelle Pedneault directrice générale pour qu'elle réserve du temps sur l'horaire des employés afin qu'ils puissent suivre certaines formations jugées pertinentes pour eux offertes gratuitement sur le site Internet : lecampus.com.

**32 – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN DE JEUX ET DU  
TERRAIN DE PÉTANQUE**

**RÉSOLUTION 2018-04-3916**

CONSIDÉRANT que des travaux seront faits pour l'installation d'un site de vidange pour les roulettes près du terrain de jeux;

CONSIDÉRANT le manque de sable à certains endroits et un besoin de réaménager le terrain pour la sécurité des usagers;

CONSIDÉRANT que l'installation d'un nouveau tuyau d'égout l'automne dernier a causé des dommages au terrain de pétanque;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'EFFECTUER des travaux d'amélioration sur le site du terrain de pétanque ainsi qu'au site des modules de jeux et d'autoriser les dépenses qui devraient être effectuées ce printemps.

**33 – POURSUITE DES TRAVAUX POUR L'INSTALLATION D'UN SITE  
DE VIDANGE POUR LES ROULOTTES**

**RÉSOLUTION 2018-04-3917**

CONSIDÉRANT que l'installation d'un site pour la vidange des roulettes n'a pu être complétée à l'automne 2017;

CONSIDÉRANT la résolution 2017-10-3626 adoptée en octobre 2017 à ce sujet;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'EFFECTUER l'installation d'un site de vidange pour les roulettes près des modules de jeux et d'autoriser le paiement des dépenses reliées aux travaux.

**34 – RENOUVELLEMENT DE L'INSCRIPTION AU PROGRAMME DE  
QUALIFICATION DE L'EAU POTABLE**

**RÉSOLUTION 2018-04-3918**

CONSIDÉRANT que la carte d'apprenti pour la formation de l'eau potable est expirée depuis quelques mois;

CONSIDÉRANT l'obligation pour toute personne désirant opérer le réseau d'eau potable de détenir une carte de compétence valide;

CONSIDÉRANT un coût de 113\$ pour renouveler la carte d'apprenti de M. Benoît Côté pour une durée d'une année;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER un montant de 113\$ au Ministère des Finances pour le renouvellement de la carte d'apprenti au programme de qualification de l'eau potable et d'autoriser le paiement.

**35 – PROPOSITION DE SERVICE DE COMPAGNON POUR LA  
FORMATION DE L’EAU POTABLE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-  
JOACHIM**

**RÉSOLUTION 2018-04-3919**

CONSIDÉRANT qu’un compagnon doit superviser l’apprentissage de M. Benoît Côté concernant la formation de l’eau potable;

CONSIDÉRANT une offre de la municipalité de Saint-Joachim pour un service d’accompagnement selon les modalités suivantes :

Taux horaire : 55\$  
Frais de déplacement : 0,41\$/km  
Frais de repas : déjeuner 9\$, dîner 15\$ et souper 23\$  
Frais d’hébergement en surplus si requis

CONSIDÉRANT que la municipalité de Baie-Sainte-Catherine a conclu une entente avec cette même municipalité et qu’il serait possible d’économiser des sous en partageant certains frais;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D’ACCEPTER la proposition d’honoraires de la municipalité de Saint-Joachim afin de permettre à M. Benoît Côté d’être suivi pour les heures de pratiques nécessaires à l’obtention de sa carte de compétence pour l’eau potable et d’autoriser le paiement des frais. De plus, la municipalité s’engage à rembourser les frais inhérents à M. Côté si celui-ci doit se déplacer à Saint-Joachim.

**36 - VARIA**

**A) DÉPÔT D’UNE DEMANDE AU PROGRAMME DU PACTE  
RURALE POUR L’ACHAT DE MODULES DE JEUX**

**RÉSOLUTION 2018-04-3920**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-des-Monts désire remplacer certains modules de jeux;

Considérant des prix reçus de diverses compagnies offrant des modules de jeux;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danyé Simard et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D’AUTORISER la directrice générale Mme Marcelle Pedneault à remplir une demande d’aide financière à la MRC de Charlevoix-Est pour le volet pacte rural en prévision de l’achat d’un module de jeu.

**37 - COMPTES À RATIFIER DE MARS 2018**

**RÉSOLUTION 2018-04-3921**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d’administration :	10 105,36 \$
Eau potable :	<u>830,13 \$</u>
Total :	10 935,49 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 2072-2075-2077-2078-2079-2080-2083-2096.

### **38 - COMPTES À PAYER DE MARS 2018**

#### **RÉSOLUTION 2018-04-3922**

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de mars 2018 :

Fonds d'administration :	61 474,74 \$
Eau potable :	<u>383,84 \$</u>
TOTAL :	61 858,58 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de mars 2018 au montant de 61 858,58\$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 61 858,58\$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

### **39 - SALAIRES DU MOIS DE MARS 2018**

#### **RÉSOLUTION 2018-04-3923**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois mars 2018 au montant de 10 095,89\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois de mars 2018 au montant de 10 095,89\$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉRO 2073-2076-2081-2082-2084-2085-2086-2087.

### **40 - RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES**

Le Maire et les conseillers (ères) font leur rapport.

### **41 - PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES**

### **42 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **RÉSOLUTION 2018-04-3924**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

Que la séance soit levée. Il est 20 h 14.

---

Alexandre Girard  
Maire

---

Marcelle Pedneault  
Directrice générale

Le maire déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement. Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du Code municipal, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 8 mai 2018.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.